

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° M20- 0003232

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 1600

Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre

Nom & Prénom : SELLOUL

Ahmed

Date de naissance : 01-01-1962

Adresse : Rue 11 N° 14 lotissement Elwachdat

Doroud

Tél. : 06 58 52 17 2A Total des frais engagés : 1514,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Dr. BELHOUSSINE DRISSI Med
Pneumologue - Allergologue
59, Bd Rahal El Meskini - Casablanca

Date de consultation : 19/12/2023

Nom et prénom du malade : EL HAJIBI LY FATNA Age : 76

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Affection Respiratoire

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Doroud

Le : 07/01/2024

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
1919.23		42	300	
		140	12.80	DRUSSI M. Gergologue Dr. Messahli. Casablanca 1919.23.11.22.11.83.71

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fourisseur	Date	Montant de la Facture
Pharmacie ECH-CHAMPA MOUNIER 253 Rue Jeanne d'Arc Lourdes 65100 Tél. 05 62 33 96 93 Sauvance Tél. 05 62 33 96 93 - 092066356	19/12/2003	1402

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODP.

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

	H
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553

A diagram of a dental arch (maxilla) with 28 numbered teeth. The teeth are arranged in four quadrants: upper right (1-12), upper left (13-24), lower left (25-34), and lower right (35-46). The arch is centered on a vertical axis with a horizontal cross. Four directional markers are present: 'H' at the top, 'D' on the left, 'G' on the right, and 'B' at the bottom. The teeth are represented by circles with numbers, and the arch is shown in a perspective view.

[Création, remont, adjonction]

Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur BELHOUSSINE DRISSI Mohammed

PNEUMOLOGUE-ALLERGOLOGUE

Diplômé de l'Université de GRENOBLE

Spécialiste des Maladies Respiratoires

et des Allergies Respiratoires

Pléthysmographie - Bronchoscopie

Pathologie du Sommeil - Ronflement

الدكتور بلالحسين إدريسي محمد

خريج جامعة كرونوبيل بفرنسا

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسى

أمراض الرئة - الضيقية - داء السل

أمراض الحساسية - أمراض الشخير

Casablanca le :19/12/2023..... الدار البيضاء في :

MME EL HANBALY FATNA



• Doliprane 1000
1 cp 3 fois par jour 3 jours

Pharmacie l'organier
Mme ECH-CHANNA Mounia
EB 253 Pôle Urbain Moussem Z.E
Casablanca Tel : 05 22 53 96 93

Dr. BELHOUSSINE DRISSI Med
Pneumologue- Allergologue
59, Bd Rahal El Maskini - Casablanca
Tel : 05 22 53 96 93



Docteur BELHOUSSINE DRISSI Mohammed

PNEUMOLOGUE-ALLERGOLOGUE

Diplômé de l'Université de GRENOBLE

Spécialiste des Maladies Respiratoires

et des Allergies Respiratoires

Pléthysmographie - Bronchoscopie

Pathologie du Sommeil - Ronflement

الدكتور بلالحسين إدريسي محمد

خريج جامعة كرونوبول بفرنسا

اختصاصي في أمراض الجهاز التنفسي

أمراض الرئة - الضيقية - داء السل

أمراض الحساسية - أمراض الشخير

Casablanca le :19/12/2023..... الدار البيضاء في :

Facture

MME EL HANBALY FATNA

Acte	QTE	Honoraire
Consultation C2	1	300,00 Dh
EFR PLETHYSMOGRAPHIE K40	1	1 200,00 Dh
Total		1 500,00 Dh

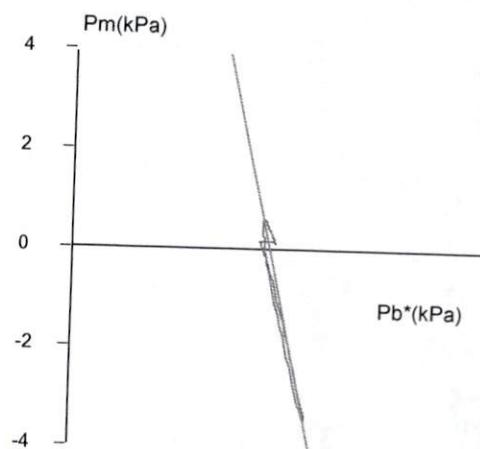
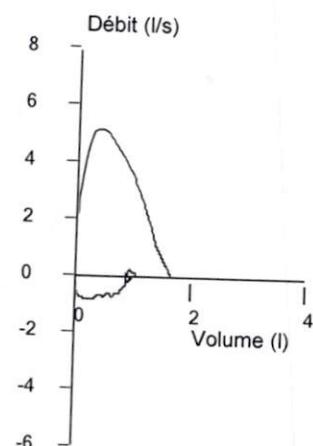
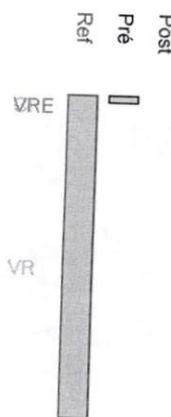
Arrêté la présente facture à la somme de :
mille cinq cents dirham(s)

Dr. BELHOUSSINE DRISSI Med
Pneumologue - Allergologue
59, Bd RAHAL EL MASKINI - Casablanca
Tél. 0522 448370 - GSM: 0667 96 48 99

DR BELHOUSSINE DRISSI Mohammed
 PNEUMO ALLERGOLOGUE
 59.Bd RAHAL EL MESKINI.CASABLANCA
 TEL 05 22 44 83 70

Nom : **FATNA EL HANBALY**
 ID: **FATEL 01011948**
 Medication:

Taille: 148 cm Age: 75 Ans Date Naissance: 01/01/1948
 Poids: 54 kg Genre: Féminin BMI: 24,7 kg/m²
 Ethnicity: Caucasian



Paramètre	Unité	Ref	Pré	%Ref	ZScore
VEMS [3]	l	1,37	1,68	122	
CVFex [3]	l	1,72	1,69	99	
VEMS/CV...	%	75	99		
DEP [3]	l/s	4,78	5,15	108	
DEM25 [3]	l/s	0,79	2,21	280	
DEM50 [3]	l/s	2,91	4,21	145	
DEM75 [3]	l/s	4,49	5,15	115	
DEM 25-7...	l/s	2,22	3,97	179	
tex	s		1,3		
Paramètre	Unité	Ref	Pré	%Ref	ZScore
CV [3]	l	1,67	1,69	102	
CI [3]	l	1,62	0,98	60	
VC [3]	l		0,12		
VRE [3]	l	0,51	0,72	140	
VGT [3]	l	2,39	1,87	78	
VR [3]	l	1,88	0,04	2	
CPT [3]	l	3,98	1,88	47	
Paramètre	Unité	Ref			
RVA [3]	kPa/(l/s)	0,20			
GAW [3]	(l/s)/kPa	6,66			
sRAW [3]	kPa*s	0,48			

Commentaire: ABSENCE DE TROUBLE VENTILATOIRE OBSTRUCTIF SIGNIFICATIVEMENT PATHOLOGIQUE

Date: 08/12/2023 Température ambiante: 22 °C
 Temps: 15:58 Pression ambiante: 1059 hPa
 Humidité ambiante : 50 %

Technicien : Dr. BELHOUSSINE DRISSI Mohammed
 Pneumologue Allergologue
 59, Bd Rahal El Meskini Casablanca
 Tél: 0522 44 83 70 - 0522 44 83 71